



 DÉPARTEMENT
 DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15
 Membres présents : 10
 Nombre de pouvoirs : 2
 Membres votants : 12

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 décembre 2023

Le dix-huit décembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 12 décembre 2023

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Lucie HARREAU, Hubert COLLAVET

Absents : Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL (donne pouvoir à Pascal Souche), Pascal PERRIER (donne pouvoir à Hervé Alotto), Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Jean Paul JULIEN

DEL2023_092 : Locaux commerciaux Hameau du Laca – Engagement d'achat

Depuis l'automne 2020, une négociation a eu lieu entre la commune de Champagnier et European Homes Promotion 2, promoteur de l'opération du Hameau du Laca au sujet de la commercialisation des lots de services et de commerces situés au rez-de-chaussée de cette dernière.

Trois de ces lots ont été identifiés et acquis par la commune et répartis pour accueillir la nouvelle localisation de la bibliothèque municipale et un espace médical accueillant plusieurs professions libérales. Un accord a été trouvé entre les deux parties pour une acquisition de gré à gré de ces trois lots pour un montant de 357 994, 20€ TTC + les frais, droits et émoluments de la vente à charge de l'acquéreur et pour un prix de vente du bien évalué à 1550€ mètre carré hors taxe.

Après délibération n°2022-074 en date du 17 octobre 2022 et après délibération n°2023-043 en date du 11 mai 2023, l'acte de vente pour l'acquisition des trois lots a été signé le 24 juillet 2023 au siège de l'office notarial de Maître Sébastien THEVENET, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle "Alain GASTALDELLO, Sébastien THEVENET et Hadrien MARIAC, Notaires associés", titulaire d'un Office notarial à GRENOBLE (Isère), 228 cours de la Libération.

Aujourd'hui, la commune se positionne en accord avec European Homes sur l'achat des deux lots restants au même prix de vente de 1550€ par mètre carré hors taxe émis dans le courrier d'accord adressé par European Homes le 22 mars 2022.

D'une superficie respective de 38,34m² et de 78,39m², cette vente de gré à gré sera conclue pour un montant total de 216.931,80 euros TTC. La date de signature de l'acte de vente sera prévue en 2024 après le vote du budget du 25 mars 2024."

Vu la réponse de l'avis des domaines en date du 31 octobre 2023 qui n'appelle pas d'observation du service d'évaluation domaniale sur le prix convenu de 1550€ le mètre carré ;

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à la **majorité absolue** (1 opposition) :

- **D'approuver** l'acquisition des deux lots restants susmentionnés et de poursuivre les démarches avec l'office notariale susmentionné sous réserve de l'établissement d'une condition suspensives d'obtention d'un crédit pour financer cette acquisition.

Modalités de vote : 11 POUR / 1 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire

Jean Paul JULIEN
Secrétaire



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : **22 DEC. 2023**
Publié le : **22 DEC. 2023**